

Michel Martin

Les rythmes de l'évangélisation du pays d'Étampes



Première édition

***Le Pays d'Étampes*, tome 1 (Étampes-Histoire, 2003), pp. 75-78**

Réédition numérique avec l'aimable autorisation de l'auteur :

***Le Corpus Étampois*, octobre 2018**

*Les rythmes de l'Évangélisation*¹³⁶

Si les grandes abbayes et les évêchés sont présents et actifs dès l'époque mérovingienne, nous savons peu de choses sur les conditions d'évangélisation de la ville et de ses campagnes. En Gaule à l'époque romaine, la religion chrétienne est avant tout une religion urbaine. Jean Daniélou ne se reconnaît plus dans

136. Les données historiques locales, même au sens large, sont rares, mais la densité des sites archéologiques implique qu'à terme leur étude viendra partiellement combler ces lacunes.

les hypothèses de christianisation précoce chères à Dom Fleureau et à ses contemporains¹³⁷. La tradition place le premier évêque de Paris, le martyr saint Denis, au milieu du III^e siècle ; quant aux diocèses de Chartres, Sens et Orléans, ils n'apparaissent que dans le courant du IV^e siècle¹³⁸ ¹³⁹. Dans la région, les premières églises, les premières abbayes (Bruyères-le-Châtel¹⁴⁰) ou prieurés (Saint-Pierre d'Étampes) ne sont mentionnés qu'au VII^e siècle. Aucune *villa* gallo-romaine occupée aux IV^e et V^e siècles ne livre d'indice de christianisation ; et la nécropole de Chantambre, utilisée assez tardivement, non plus.

Dans notre région ou à proximité, on rencontre des nécropoles du haut Moyen Âge autour de certaines églises (Linaz, Saint-Philibert à Brétigny, Saint-Pierre à Dourdan, Itteville), ce qui suggère la présence d'une chapelle mérovingienne précédant l'église plus tardive. À l'exception de Méréville et Étampes (Notre-Dame), il n'existe aucun indice d'église primitive ou de chapelle de cimetière au centre des villages ou bourgades du sud et du centre du pays d'Étampes, même à Saclas où l'occupation a été continue. À Méréville, les fragments de sarcophages brisés et réemployés visibles dans les murs de l'église proviennent certainement de la nécropole située à proximité immédiate, repérée en 1884.

Religion de salut personnel, la religion chrétienne délivre un message d'espérance, mais elle impose aux fidèles des contraintes que tous ne supportent pas. Césaire d'Arles relève de très nombreuses négligences chez les laïcs dans la première moitié du VI^e siècle. Découragé mais lucide, confronté à des préceptes d'une rigueur difficile à concilier avec la vie laïque, il en arrive à conseiller de ne donner la pénitence publique* qu'aux dévots et aux vieillards¹⁴¹. Pour ce qui concerne les ecclésiastiques eux-mêmes, il faut garder en mémoire que le mariage, s'il est déconseillé à l'époque de saint Césaire, n'est définitivement interdit aux prêtres qu'en 1215, au concile de Latran IV. Dans les sources, on trouve des prêtres pères de famille, certainement concubinaires et probablement mariés ; c'est le cas à Saint-Martin d'Étampes en 1112¹⁴². Les fils devenant clercs à leur tour, certaines cures doivent être quasiment héréditaires jusqu'à la première moitié du XII^e siècle.

La résistance du paganisme

L'action de certains évangélistes destructeurs de temples païens a souvent été exagérée par leurs hagiographes, la christianisation des campagnes fut probablement plus longue et laborieuse qu'ils ne le disent. Sur les grands domaines ecclésiastiques, pourtant, les religieux tentent certainement d'imprégner les rustres de la foi chrétienne, mais le problème, ici comme ailleurs, est celui de la formation insuffisante des desservants ruraux. Le folklore du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle conserve encore la trace d'un fond de paganisme ou de mentalité magique¹⁴³ que l'Église n'a réussi à neutraliser qu'en l'« apprivoisant ». À Vienne avant 470¹⁴⁴, les processions romaines des *ambarvalia* deviennent le cycle des rogations*, et l'on sait que Noël et la Saint-Jean d'été sont clairement des rites liés au solstice.

À l'exception du portugais, toutes les langues occidentales conservent la mémoire de cultes païens dans la dénomination des

137. Daniélou Jean, *L'Église des premiers temps, des origines à la fin du III^e siècle*, Paris, Seuil (1^{ère} édition 1963), 1985, p. 207.

138. Les évêques de Sens, Troyes, Orléans et Chartres ne participent pas au concile que réunit Constantin en 314, mais ils sont connus en 343 et participent au concile régionale qui est réuni à Paris en 360-361. L'évêque de Paris est connu en 346 (la première mention de saint Denis remonte seulement au VI^e siècle) ; Jacques Debal, « Les évêques des cités d'entre Seine et Loire et les conquêtes de Clovis », *Bull. SAHO*, n° 113, 1996, p. 3-31 ; p. 6.

139. Marrou Henri-Irénée, *L'Église de l'Antiquité tardive, 303-604*, Paris, Seuil, (1^{ère} édition 1963), 1985, p. 322.

140. Fondée par la noble Clotilde en 673 (AN, K² n°10).

141. Chélini Jean, *Histoire religieuse de l'Occident médiéval*, Paris, Hachette, 1999, p. 71.

142. « Cartulaire de l'abbaye de Morigny », in Ernest Menault, *Morigny, village monacal, son abbaye, sa chronique et son cartulaire suivi de l'histoire du doyenné d'Étampes*, Paris, Aubry, 1867, n° 9, p. 40 : l'ordination des fils de prêtre est interdite en 1139.

143. Van Gennep Arnold, *Manuel de Folklore contemporain*, Paris, Picard, 1937-1953, 4 t.

144. Marrou Henri-Irénée, *L'Église de l'Antiquité tardive...*, p. 220.

jours de la semaine, bien que leur sens religieux soit définitivement gommé. Saint Louis pouvait signer des documents datés du jour de Vénus (vendredi) ou du jour de Mercure (mercredi) sans sourciller. Seules les pratiques trop incompatibles avec les dogmes et pratiques chrétiennes ont été farouchement combattues. L'existence d'un autel consacré à saint Phallier dans la chapelle Saint-Julien, à Brunehaut, illustre localement cet apprivoisement des pratiques pré-chrétiennes : cette chapelle était, en effet, située à proximité de l'ancien temple gallo-romain du *vicus* d'où provient la statue de Priape de tradition indigène évoquée plus haut. Cet exemple montre que les lieux de culte chrétiens succèdent fréquemment à des sanctuaires antiques. De même, à Saclas, les sarcophages découverts à proximité du cimetière actuel suggèrent que le premier lieu de culte chrétien a pu être installé à proximité du *fanum*. La chapelle Saint-Pierre, située à proximité et encore mentionnée au XIX^e siècle, pourrait en témoigner.

Les rites païens s'altèrent progressivement, s'agglutinant à des pratiques de magie noire plus ou moins discrètes combattues sous le nom de sorcellerie, ou formant une partie des folclores régionaux.

La renaissance religieuse aux temps carolingiens

L'accession des Carolingiens au trône contribue à modifier le contexte religieux. À la différence des Mérovingiens, la famille carolingienne paraît désignée par Dieu. Pépin le Bref, frotté de culture au contact des moines de Saint-Denis, dédommage volontiers les institutions religieuses pour les spoliations dont s'est rendu coupable son père Charles Martel. On fait désormais la chasse aux desservants illettrés ou indignes ; on exige des fidèles qu'ils connaissent le *pater noster* et le *credo*. Sous l'impulsion de Benoît d'Aniane, on procède à la réforme du clergé séculier et régulier. La qualité des clercs formés, la recherche des œuvres classiques et religieuses oubliées et le retour à un latin épuré permettent de parler d'une renaissance carolingienne par comparaison avec la période antérieure¹⁴⁵.

Cette renaissance n'est qu'éphémère. En Gaule, le démantèlement de l'empire carolingien et les raids nordiques puis hongrois ont pour conséquence l'apparition de principautés territoriales comme celle des Robertiens, où l'on revint vite aux pratiques antérieures : spoliation des biens d'Église, ignorance des desservants ruraux et désignation d'évêques indignes, comme le peu scrupuleux Wenilon à Sens. À la fin du IX^e siècle, Eudes confisque les possessions de l'abbaye de Saint-Germain des Prés à Chalou et Souzy¹⁴⁶, et l'abbaye de Saint-Denis perd ses biens à Essonnes. Hugues-le-Grand, au X^e siècle, dissipe une partie de ces propriétés. Suger saura intervenir efficacement pour recouvrer les biens de Saint-Denis à Essonnes au XII^e siècle¹⁴⁷, mais Saint-Germain-des-Prés ne retrouvera jamais ses possessions.

Montés sur le trône, le Robertien Hugues Capet et ses successeurs n'ont pas à l'égard de l'Église un comportement différent de leurs prédécesseurs. Ils sont hostiles à la réforme, qui engendre une perte substantielle de revenus et affaiblit leur emprise sur le clergé au profit de la papauté.

145. Chélini Jean, *Histoire religieuse de l'Occident médiéval...*, pp. 126-128, 136-137, 144, 173-183.

146. Baratault Anne-Claire, *Le Moyen Âge dans le département de l'Essonne 6^e-12^e siècles, bilan des connaissances, mémoire de maîtrise de l'Université Paris X-Nanterre*, dirigée par Jean-Charles Picard, 1990, 2, p. 2, 6, 7.

147. Bur Michel, *Suger, Abbé de Saint-Denis, régent de France*, Paris, Perrin, 1991, p.188.

Ne soyons pas naïfs, les premières donations capétiennes aux institutions religieuses dans le pays d'Étampes ne sont pas désintéressées. Elles récompensent des hommes fidèles ou font suite à des inculpations si notoires qu'il semble préférable de donner des gages à l'Église. Il est vrai aussi que, selon la tradition carolingienne, les prélats ont à assumer une double fonction, politique et religieuse ; dans ces conditions, il faut mettre aux postes clés des hommes de confiance. Tous les évêques ne sont pas indignes, loin de là, et Gerbert d'Aurillac, le futur pape Sylvestre II, est un savant omniscient pour l'époque. Le niveau de connaissance ne redescendra jamais au niveau de celui des VI^e et VII^e siècles.

La réforme des ordres religieux

Le salut de l'Église vient des monastères, Cluny en particulier, et des empereurs d'Occident qui interviennent à Rome, mettant ainsi fin au « siècle obscur » de la papauté. De la fin du IX^e siècle à 973 s'étaient en effet succédés sur le trône de saint Pierre des papes pieux, mais impuissants, et des aventuriers sans foi ni loi. La réforme, partie de Cluny, est dite « grégorienne » du nom de Grégoire VII, pape de 1073 à 1085, mais d'autres souverains pontifes réformateurs le précèdent. Dès le premier tiers du X^e siècle, la réforme concerne d'abord les monastères italiens et les abbayes situées en terre d'Empire, mais aussi Saint-Géraud d'Aurillac, Saint-Martial de Limoges, Saint-Martin de Tulle, Saint-Pierre le Vif à Sens et Saint-Benoît à Fleury-sur-Loire. Le désir de réforme vient non seulement des moines mais aussi de certains laïcs. L'abbé Mayeul de Cluny meurt en 994 alors qu'il est sur le point de réformer Saint-Denis à la demande de Hugues Capet. Les Capétiens, en effet, ne sont pas hostiles à la réforme si elle ne touche pas leurs intérêts propres. Le mouvement d'ailleurs est trop profond et trop large pour être arrêté. Dès le concile de Reims, qui dérangea tant Henri I^{er}, plusieurs évêques simoniaques ou impudiques sont déposés. Deux canons y affirment l'indépendance du spirituel (« Nul ne peut s'arroger le gouvernement d'une Église, s'il n'a été élu par le clergé et le peuple ») et la primauté du pape (« Le pontife du siège romain est le seul primat apostolique de l'Église universelle »).

Dans ce contexte de pressions religieuses, pesant sur leurs biens temporels et leur vie privée, et de tentatives de contrôle politique de la part des premiers Capétiens, certains féodaux récalcitrants opèrent au XI^e siècle et au début du XII^e des prises d'armes qui leur valent le qualificatif de seigneurs brigands.

Dans les campagnes du XIII^e siècle, l'éducation religieuse des masses paraît moins superficielle. Dans les villes, l'implantation des ordres mendiants correspond à une attente spécifique ; les clercs considèrent que le commerce et les bénéfices réalisés s'assimilent à la pratique de l'usure. Mais le revirement n'a lieu qu'au XIII^e siècle, en relation avec la diffusion de la confession auriculaire et l'apparition du concept de purgatoire¹⁴⁸.

148. Chélini Jean, *Histoire religieuse de l'Occident médiéval...*, p. 396 ; André Vauchez, *La spiritualité du Moyen Âge occidental...*, p. 102-103.